

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



AU CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES

CHRONIQUE

On a pu mesurer cette semaine combien l'état du terrain influait sur l'effectif des steeple-chasers. Tandis que les champs étaient très denses jusqu'à la fin en automne, malgré une campagne prolongée, et cela grâce au terrain mou, nous voyions, quinze jours après la rentrée, les rangs des jumpers s'éclaircir d'une façon lamentable, parce que la pluie faisait trêve depuis deux mois. Des champs de trois chevaux à Saint-Ouen et à Enghien, deux matches dans la même journée à Auteuil ! Aussi est-ce avec une satisfaction évidente que le public a salué la rentrée en scène des chevaux de plat et cela bien que leur retour ait ramené la pluie, les giboulées et la neige qui n'avait pas fait son apparition à Paris de l'hiver.

On aurait donc débuté sous de fâcheuses auspices si la première manifestation du sport légitime avait eu lieu à Paris, fort heureusement au regard des gens superstitieux c'est à Nice, sous un ciel plus bleu que jamais et un soleil estival, qu'a eu lieu la réouverture. Pour la première fois, le Grand Prix était porté à 100.000 francs. On sait notre sentiment sur les prix monstres dont on abuse au détriment des épreuves moyennes. Mais il faut reconnaître que Nice échappe à toute critique. Non seulement l'attrait d'une allocation exceptionnelle est utile pour amener aussi loin les concurrents de classe, mais surtout il faut rappeler que sur la Côte d'Azur l'argent des prix n'est pas fourni par le public habituel du turf. C'est vraiment de l'argent mignon que ce prix de cent mille francs dû à la collaboration de la Ville et de la Société des Bains de Mer de Monte-Carlo. On aurait donc mauvaise grâce à trouver l'épreuve trop richement dotée.

Elle a réussi comme elle le méritait, réunissant onze concurrents de valeur. Marsa émergeait du lot, mais les conditions de la course qui lui imposaient 63 kilogs et demi rendaient sa tâche bien sévère. Au surplus, elle s'est employée à regret comme en ses mauvais jours et n'a pas figuré utilement. Olivier, le vainqueur, très avantagé au poids, avait été affûté pour la circonstance. Ce fils de Macdonald et Ortie Blanche, arrêté par de sérieux accrocs, n'avait pas donné sa mesure à trois ans ; ce peut être un bon cheval. Il apporte à M. Cail-lault, si malheureux depuis quelque temps, une compensation légitime, et inaugure heureusement l'entraînement de W. Flatman, habile entraîneur qu'on peut ranger sans hésitation dans les rangs des professionnels français, il y a si longtemps que cette famille est implantée chez nous !

Contre ce quatre ans avantagé, les jeunes : La Bohême, Combourg et Garance ont fait bonne figure. Seul Mirliflor, un frère inédit de Messidor, a démenti les bruits favorables qui le devançaient sur l'hippodrome. Il a l'excuse que son écurie n'est pas prête ; elle a, en effet, médiocrement figuré aux réunions suivantes.

A Saint-Cloud, le Prix de ce nom a servi de rentrée à deux des chevaux en vue de la jeune génération, Gibelin, qui a bien fait cet hiver et s'est soudé, a manqué d'ouvrage pour finir et n'a pris qu'une part restreinte à la lutte : celle-ci a été circonscrite à Rubinat très prêt et à Faucheur, gros comme il convenait à un candidat aux épreuves classiques. Le fils de Perth l'a emporté de justesse, mais sa victoire aurait été des plus faciles s'il ne s'était à trois reprises couché sur ses voisins dans la ligne droite, cherchant un prétexte pour ne pas se détacher. Ce signe de caractère inquiète pour la carrière de Faucheur qui, sans avoir grandi, a pris de l'épaisseur et de la force en conservant toute sa distinction.

A Maisons, le morceau de résistance était le classique handicap optional. Une jolie lutte à l'arrivée fait honneur à la perspicacité à longue distance du handicapé. Les deux premiers, Rodina et Choléra, portaient un poids léger et l'on aurait préféré pour l'amour du sport voir Lord Loris finir devant eux ; la distance a paru courte pour le fils de Rabelais appelé à rendre des services appréciables à son écurie.

Des autres courses rien à dire, à signaler seulement la rentrée navrante de Negofol. Avec un ventre de poulinière, le gagnant du Derby de 1909 n'avait aucune chance de figurer. Jadis on montrait plus de souci de la réputation de nos vainqueurs classiques.

**

Les deux hippodromes de plat qui, les premiers, ont ouvert leurs portes, sont ceux où l'on a décidé d'essayer une nouvelle façon de

donner les départs. A la vérité, les starters s'étaient déjà fait la main en fin de saison, et l'on n'a fait que généraliser à Saint-Cloud et à Maisons les tentatives qui avaient donné de bons résultats. Il s'agit en principe, on le sait, de faire du starter le juge du départ comme le règlement l'indique, en enlevant à la starting gate le rôle impératif, si je puis dire, qu'on lui attribuait depuis quelque temps.

Comme nous l'avons expliqué, les Commissaires de Demi-Sang et de la Société Sportive n'ont pas renoncé à se servir des rubans. Pour ne pas laisser de confusion dans l'esprit des jockeys, gens simplistes, ils ont remplacé la machine traditionnelle par une autre d'un aspect différent, mais dont le fonctionnement est sensiblement analogue, dénommée "lining ribbon", machine à aligner. Un seul ruban barre la piste, il se lève sous l'action d'une roue au lieu d'un bras de levier ; la commande est souterraine et non aérienne. En fait, par des moyens différents, l'opération est la même. Et si l'on a renoncé au starting primitif, c'est, nous le répétons, pour ne pas laisser de confusion dans l'esprit des cavaliers. Quand ils se rangeront derrière le lining ribbon, derrière un ruban unique et de couleur verte ou rouge au lieu d'un double ruban blanc, ils sauront que le fil est là pour les aligner et que ce n'est pas lui qui donne le départ. En conséquence, tout en maintenant leurs chevaux derrière cette fragile barrière, ils auront l'œil fixé sur le starter. Celui-ci placé une trentaine ou une cinquantaine de mètres en avant du peloton, suivant son importance, tient son drapeau levé bien en évidence ; lorsque les rubans actionnés par l'aide starter se lèvent, et si les concurrents se sont élancés dans de bonnes conditions, le starter abaisse son drapeau et le départ est déclaré valable. Au cas contraire, tout est à recommencer.

La double expérience de cette semaine a donné les meilleurs résultats. Le simple exposé de la méthode ne laissait d'ailleurs aucun doute, quant à la réussite d'un système si simple, si logique, laissant toute liberté d'esprit aux cavaliers comme au starter. Il est certain que pour une grande part, les difficultés nées de la starting ordinaire sont attribuables à cette raison que le départ est irrévocable ; la peur de le manquer rend les hommes nerveux, cette nervosité se communique aux chevaux, la tâche du starter devient de plus en plus difficile. Et à mesure qu'augmentent les chances de mauvais départ, la nervosité générale va croissant, c'est un cercle vicieux.

L'emploi rationnel du lining ribbon nous paraît remédier à tous ces inconvénients. Mais ses avantages n'auront pas toute l'évidence qu'ils devraient, car les chevaux qui s'aligneront à Maisons-Laffitte et à Saint-Cloud conserveront derrière le ruban vert l'excitation réflexe que leur communique la vue du ruban blanc.

Nous sommes persuadés, quant à nous, que le jour où la méthode nouvelle sera appliquée sur tous les hippodromes, les départs reprendront l'allure calme et ordonnée qu'ils ont perdue.

**

Dans une réunion récente, l'assemblée générale de l'Etrier a renommé à l'unanimité pour trois ans le comité sortant :

Le bureau se compose de MM. le comte Potocki, président ; Caze de Caumont, vice-président ; Henri Liévin, trésorier ; Georges Hector, secrétaire.

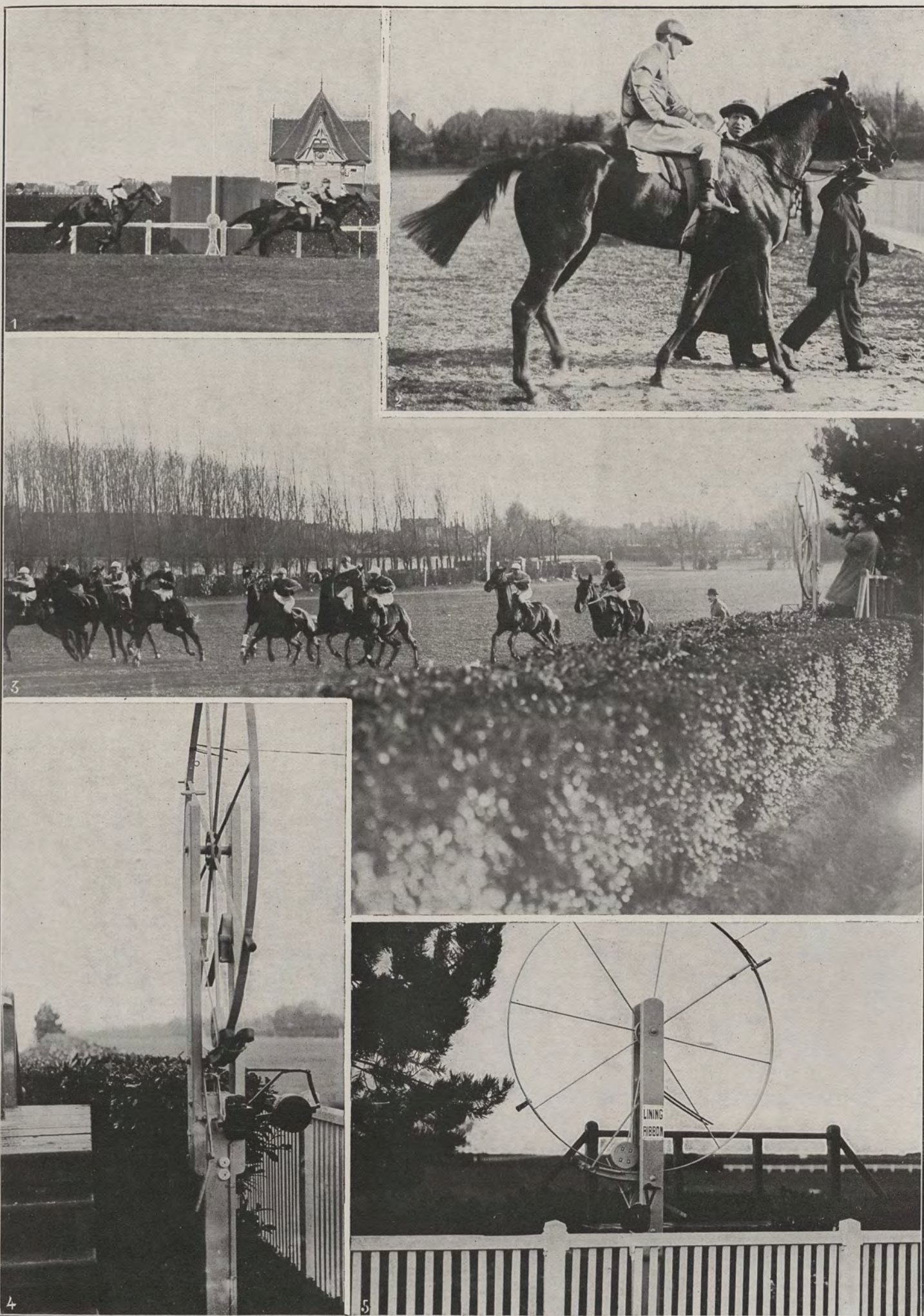
Les autres membres du Comité sont : le duc de Brissac, Ernest Carnot, Georges Desurmont, prince de La Tour d'Auvergne, baron Henri Rivière, D^r Thévenard, A. Thome, comte d'Yanville.

Nous souhaitons succès et prospérité à cette Société qui, par tous les moyens en son pouvoir, cherche à développer le goût de l'équitation et du dressage.

On dit que l'épreuve sur route du championnat du cheval d'armes se terminera au Manège de l'Etrier ; — la présentation des chevaux de selle du 13 avril s'annonce comme devant être très brillante. Enfin, s'il faut en croire les indiscrets, sur l'initiative de M. Bonnier, le nouveau directeur des travaux de la ville, l'Etrier aménagerait et entretiendrait bientôt au Bois de Boulogne une piste plate et d'obstacles accessible à tous ceux qui ont le goût du cheval.

Voilà du bon travail et tout le monde y trouvera son compte : les cavaliers pourront galoper, les promeneurs s'amuser à regarder. Bravo à M. Bonnier et Forestier. Bravo à l'Etrier.

J. R.



LA RÉOUVERTURE DE LA SAISON DE PLAT A SAINT-CLOUD.

1. L'ARRIVÉE DU PRIX DE SAINT-CLOUD, FAUCHEUR BAT RUBINAT II ET GIBELIN — 2. FAUCHEUR (PARAT), 1^{er} B. B., NÉ EN 1908, PAR PERTH ET FOURRAGÈRE, APP. AU BARON M. DE ROTHSCHILD, GAGNANT DU PRIX DE SAINT-CLOUD
3. UN DÉPART AU LINING RIBBON — 4-5. LE LINING RIBBON, LA NOUVELLE MACHINE A DONNER LES DÉPARTS

NOS GRAVURES

Le mauvais temps qui vient de faire sa réapparition n'a pourtant nui en rien au succès des dernières réunions. Il est juste de dire que la réouverture de la saison de plat qui a eu lieu le 13 mars dernier a suffi pour

s'annoncer comme un de nos meilleurs hurdle-racer et qui, en l'occurrence, triompha aisément de Serpentine et Tournelle.

La première réunion de la saison de plat donnait l'occasion d'inaugurer un nouveau système de départ.

Le « Lining ribbon » ou ruban d'alignement, qui a servi à cette réunion et dont nous reproduisons plus loin quelques photographies, est un appareil simple et ingénieux ; il consiste en deux grandes



1. L'ARRIVÉE DU PRIX JUIGNÉ. THÉSÉE BAT SERPENTEAU, TOURNELLE ET VAISSEAU FANTÔME

2. LE PRIX D'AUTEUIL, L'ARRIVÉE. CHESHIRE CAT BAT UNIVERS II — 3. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DES TRIBUNES

4. CHESHIRE CAT (PARFREMENT), P^{re} B., NÉ EN 1907, PAR MACDONALD ET CHATTE BLANCHE, GAGNANT DU PRIX D'AUTEUIL

5. APRÈS LA CHUTE DE CAUSERIE ET DE BARCELONE A LA RIVIÈRE DES TRIBUNES

attirer sur nos hippodromes la foule des sportsmen parisiens.

La réunion dominicale d'Auteuil portait à son programme le PRIX D'AUTEUIL, steeple-chase 3.500 mètres, qui se termina par la victoire de Cheshire Cat, débarrassé par une chute à la rivière de sa plus redoutable concurrente, la favorite Causerie.

Le PRIX JUIGNÉ (haies 3.500 mètres), porté au programme de cette même réunion, se terminait par la facile victoire du favori Thésée qui

roues installées de chaque côté de la piste et reliées par un ruban rouge. Un demi-tour de roue suffit à abaisser ou à lever le ruban au gré de la personne qui fait mouvoir l'appareil.

Le PRIX DE SAINT-CLOUD enfin (2.000 mètres), épreuve capitale de cette réunion de réouverture, mit aux prises sept concurrents, et se termina par la victoire de Faucheur devant Rubinat II et Gibelin.



L'EXAMEN DE LA MEUTE AVANT LA VENTE

Vente de l'Équipage "Au Chilleau-Tayaut"

La saison 1910-1911 aura été fatale à la Vénerie. Si le bel équipage de Chambray a eu l'heureuse fortune de rester entre les mains d'un veneur convaincu et expérimenté, M. Roger Laurent; par contre, l'importante meute de Chantilly s'est éparpillée au hasard des enchères, et plusieurs des meilleurs chiens portant le V encadrant l'O de la famille d'Orléans, peuplent actuellement les chenils de nos bons voisins les sportsmen belges.

Les 40 chiens de chevreuil vendus au haras de Saint-James le 6 mars dernier, et composant l'équipage de feu M. le baron La Caze ne constituaient pas une meute fort homogène.

Quelques chiens de 23 pouces, très racés, à l'élégante silhouette des élèves de Persac dont ils descendent, avec cette tête poitevine si aristocratique, les yeux et le museau légèrement charbonnés, l'allure gaillarde spéciale au chien de vieille souche française, formaient un contraste très net avec d'autres individus mal venus, à la tête commune, au dos mou et creux, aux jarrets dignes d'un mauvais Saint-Bernard!

Parmi les chiots, quelques-uns semblaient promettre... mais il faut les attendre. Enfin le lot a paru présenté en condition un peu pauvre.

Néanmoins, il est à croire que l'ensemble avait une certaine réputation comme chiens de chevreuil puisque cette vente avait provoqué le déplacement de nombreux maîtres

d'équipage. Beaucoup de chiens étaient annoncés comme « chiens de change, très sûrs », « chiens spéciaux en forlongé », « chiens remarquables au piquant » quoiqu'ils n'aient pris que quatre animaux en début de saison, mais dans un pays

manifestement dur, où les ajoncs et les genêts dégoûtent les plus énergiques lorsqu'ils n'y sont pas habitués. En outre, les bons chiens dans la voie du chevreuil sont tellement rares, qu'il ne faut pas laisser passer l'occasion de faire une belle acquisition lorsque Saint-Hubert vous a permis d'être assez fin veneur pour vous passionner à l'artistique « Deduct » de cette chasse délicate.

Dans le pittoresque décor de l'Etablissement Chéri, éclairé par un timide soleil de mars, on retrouvait presque un coin de l'Exposition Canine peuplé de silhouettes sympathiques et bien connues.

MM. le comte de Songeons, le duc de Lorge, le marquis de Pracomtal, Mathieu de Lesseps, de Dorlodot, de la Chapelle, de Chabillant, le comte d'Elva, le comte Christian d'Elva, etc., etc., n'avaient pas hésité à quitter pendant 24 heures la trompe et le couteau, et à s'imposer de longues et périlleuses heures de chemin de fer, (surtout les veneurs voyageant sur l'Ouest-Etat) pour venir pousser les enchères sur l'animal de leur choix!

Hélas! quelle fâcheuse déception les attendait!!

En effet, quelques minutes avant le commencement de la vente, une



AVANT LA VENTE

M. LE BRIS DE Kerdaniel examinant les chiens de l'équipage



LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE
LA DEUXIÈME VACATION DANS LE HALL VITRÉ

affiche était apposée sur la porte du chenil, avertissant les amateurs que « l'Equipage de M. le baron La Caze serait vendu en bloc sur une mise à prix de 4.000 francs. Si cette mise à prix n'était pas couverte, les chiens seraient vendus séparément! »

..... Et la meute fut adjugée 4.560 francs à M. Le Bris de Kerdaniel!

Le premier moment de stupeur passé, d'énergiques protestations se firent entendre!

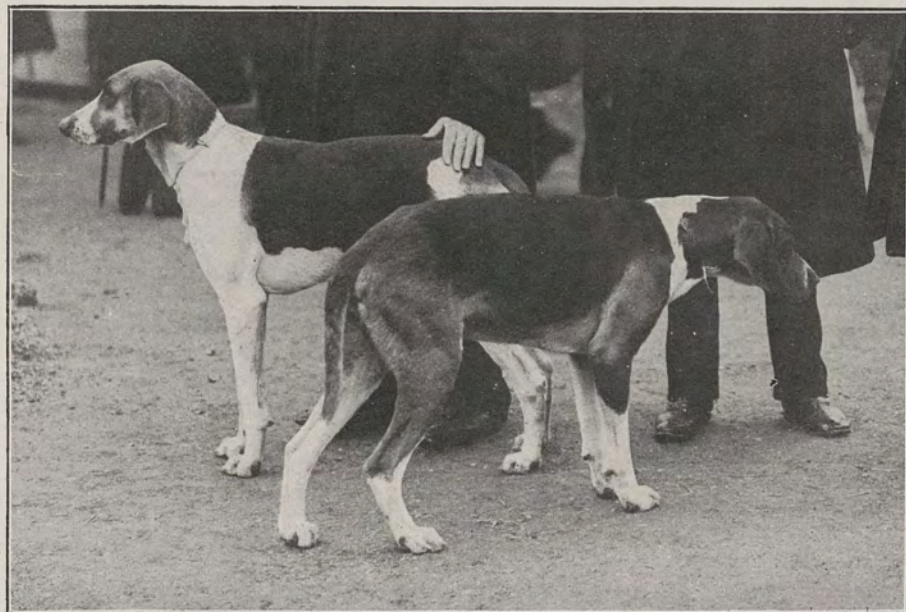
Quelques amateurs décidés montèrent bravement à l'assaut de la tribune du commissaire-priseur, où siégeait également M. Chéri-Halbronn dont la situation à ce moment n'était pas sans analogie avec celle de certain Président célèbre un jour de Grand Prix mémorable.

Quelques paroles adoucies par le miel de l'éloquence et un sourire de bon ton apaisèrent vite la tempête dont M. Chéri-Halbronn semblait, en somme, responsable.

D'ailleurs, comme il sied entre gens du monde, chacun conservait sa belle humeur, et, même dans le feu de l'action, personne ne se départit un seul instant de la plus parfaite correction.

Cependant, le nouveau propriétaire de la meute, installé sur une chaise au fond de la cour de l'Etablissement, tentait vainement pendant ce temps, de revendre plusieurs chiens isolés qu'on lui avait plus particulièrement demandés.

Un cercle de curieux formé autour de lui, l'emprisonnait comme un étau et l'empêchait de se faire entendre et comprendre du piqueux qui n'amenait pas les chiens désignés, des acquéreurs qui se disputaient le même animal, et esquis-



DEUX BEAUX TYPES DE POITEVINS DE L'ÉQUIPAGE "AU CHILLEAU-TAYAUT"

saient déjà de nouvelles enchères lorsqu'un assistant suggéra timidement l'idée d'avoir recours de nouveau au ministère de M. le Commissaire-Priseur!

La proposition fut adoptée avec enthousiasme et tout le monde regagna le grand hall vitré, tandis que M^e André, la physionomie joviale éclairée d'un large sourire, regravisait gaiement les degrés de la tribune, armé de son léger marteau.

... Et la vente recommença! Mais dirigée, cette fois, par le nouveau propriétaire, M. Le Bris de Kerdaniel lui-même, qui conservait, bien entendu, la faculté de retirer les chiens qu'il voulait garder; faculté dont il usa dans une large mesure.

Cette heureuse combinaison lui permit de se défaire d'une douzaine d'individus (certainement pas la crème de la meute) pour la somme globale de 1.200 francs environ.

Parmi les revendus quelques chiens de vingt mois étaient très racés et pourront par la suite devenir des célébrités,



L'ANECDOTE FINALE
M. LE BRIS DE Kerdaniel et M. le C^{te} M. de Lesseps

plutôt comme chiens de change que comme étalons cependant. Entre ceux-ci « Clairon » était un des meilleurs. Il fut adjugé 270 francs à M. le duc de Lorge; « Montigny » du même âge, acheté 150 francs par M. le comte de Legge, est un chien élégant, avec une grande distinction dans la tête et l'encolure, mais manquant de coffre. La plupart des chiots de huit mois, avaient eu le rouge et n'en étaient pas encore guéris.

A peine le commissaire-priseur adjugeait le dernier chiot 60 francs, qu'un poulain alezan foulait déjà la paille de la piste pour inaugurer une vacation spéciale de produits de pur sang.

Et chaque veneur s'en fut, assez satisfait de son après-midi en somme, et non sans avoir narré aux collègues attentifs les épisodes marquants de son dernier laissé-courre.

Léon CORBIN.



VUE GÉNÉRALE DE LA PISTE DU CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES

Le Concours Hippique de Nantes

Le concours de la Société Hippique Française qui vient de se terminer à Nantes a brillé du plus vif éclat : il a égalé, sinon surpassé les années les meilleures de ces derniers temps, et il a fermé ses portes sur un succès de plus.

188 chevaux étaient inscrits au catalogue, 177 ont pris part aux diverses épreuves.

Attelage 59, selle poids lourds 31, selle poids légers 29, poulains, pouliches présentés en main, section selle 33, section attelage 27, postiers bretons 7, courses au trot 11.

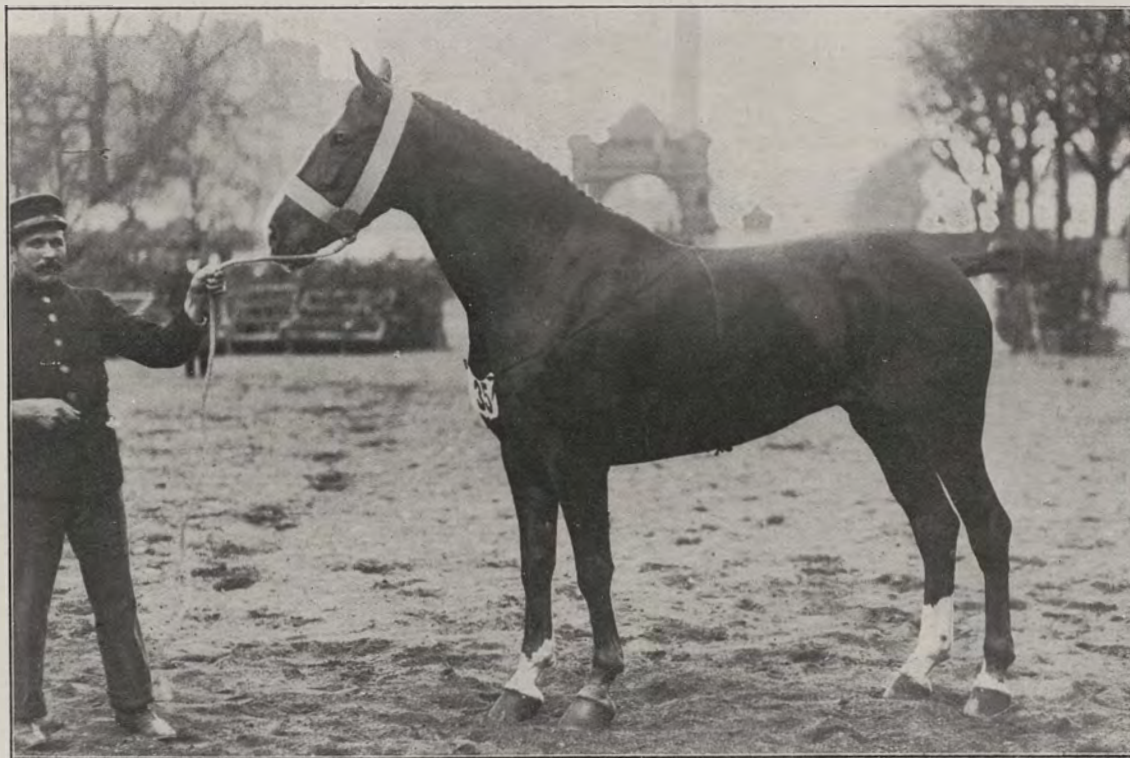
La classe des poulains et pouliches de 3 ans, présentés en main avait groupé l'élite de notre production de l'Ouest répartie cette année en deux catégories distinctes, « attelage » et « selle », et

nous devons à la vérité de reconnaître que chacune offrait des sujets très réussis.

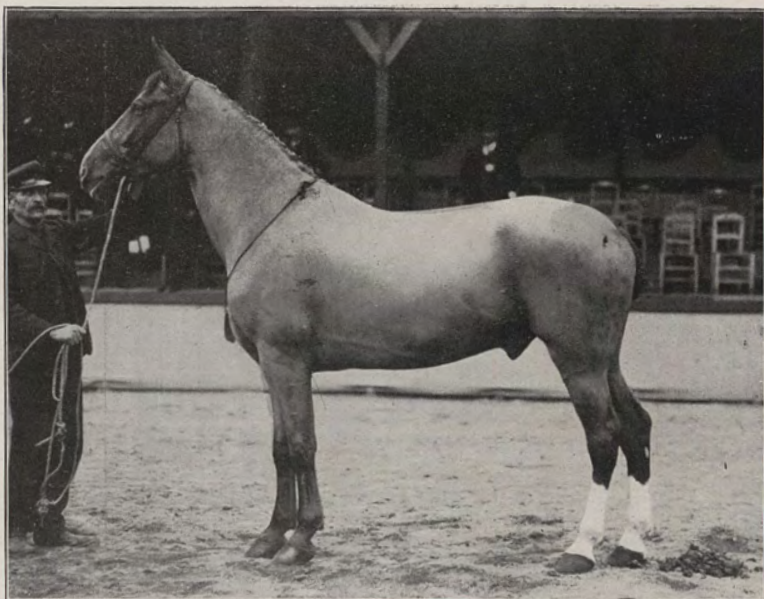
Les premières primes dans chaque catégorie, d'un modèle très séduisant, certes, possédaient des allures régulières et honnêtes, sans rien de sensationnel.

Il n'en était pas de même dans les classes d'attelage où les allures étaient remarquables partout. Cependant, à notre humble avis, on a peut-être sacrifié un peu trop à la hauteur d'action, sans tenir suffisamment compte du modèle qui, la plupart du temps, est passé au second plan.

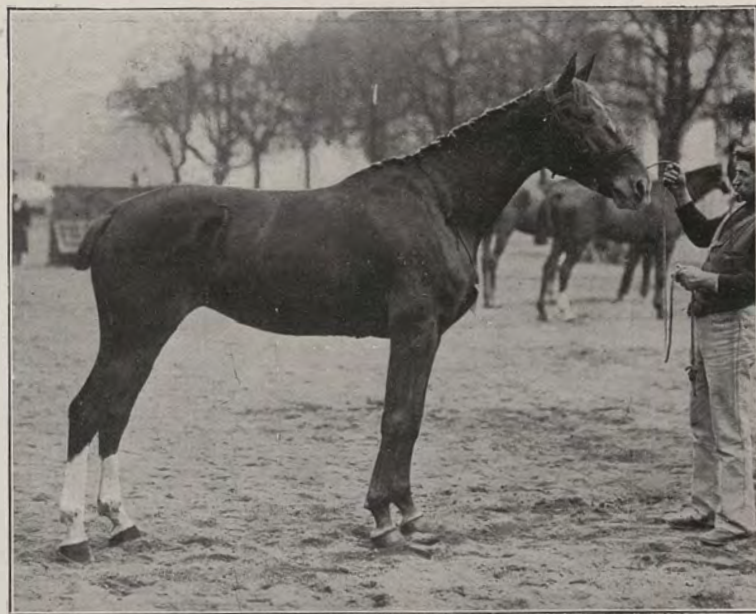
Les premiers prix des poulains hongres et pouliches de 3 ans, présentés en main revenait à Irlandaise, une jument baie de 1 m. 61 par Dra-



GERVAISE, JUMENT ALEZANE BRULÉ, 5 ANS, 1^m60, PAR CORNFACTOR, 1/2 SANG NORFOLK ET FILLE DE LORD RANDY
1/2 SANG NORFOLK, APP^t A M. C. MOREAU, GAGNANTE DU PRIX MORNAY



HERCULE, CH. AL., 4 A., 1^m64, PAR WINDLE SWELL
ET LA BELLE, A M. C. MOREAU, 1^{er} PRIX DE LA 1^{re} CLASSE,
1^{re} D^{on} (ATTELÉ)



HULOTTE, J^e AL., 4 A., 1^m58, PAR SENTILLY ET LURONNE,
AP. A M. A. DUGAST, 1^{er} PRIX DE LA 2^e CLASSE,
1^{re} D^{on} (ATTELÉE)

gomiouff et Kalouga, et appartenant à M. J. L. Vri-gnaud dans la 1^{re} section (attelage), et à Indépen-dante, une belle alezane, par Cheffois et fille de James Watt, à M. H. Garreau de Saint-Etienne de Montluc dans la 2^e section (selle).

La 1^{re} division de la 3^e classe (chevaux attelés seuls de 3 à 4 ans et de taille inférieure à 1 m. 56) était remportée par Carabi, breton de 4 ans mesurant 1 m. 54, par Rochefort et Sensation, appartenant à M. C. Moreau, tandis que la 2^e division (chevaux de 5 à 6 ans) de cette même classe revenait à Fil d'Acier, un alezan de 6 ans, mesurant 1 m. 64, par Utile

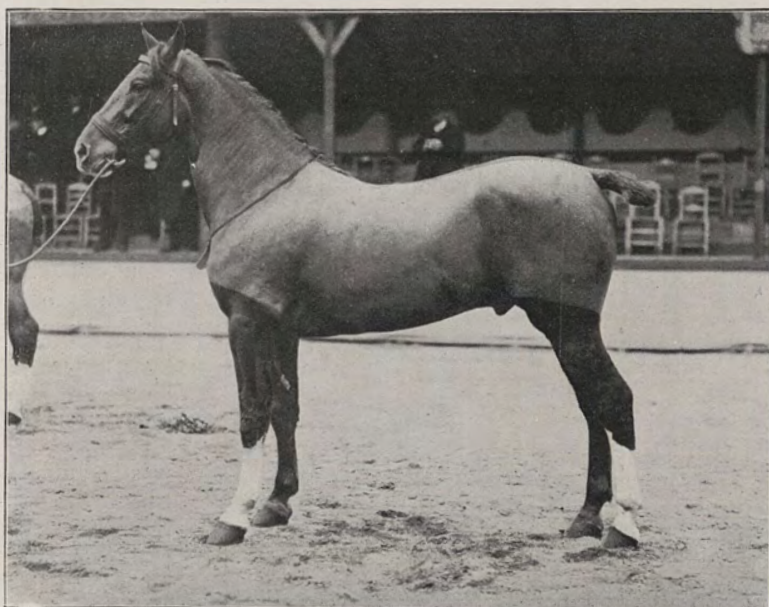


L'EXAMEN DU JURY

II et Harley, et apparte-nant également à M. C. Moreau de Landiviseau.

Dans la 2^e classe (chevaux attelés seuls mesurant de 1 m. 56 à 1 m. 60) la première prime de la 1^{re} division revenait à Hulotte, alezane de 4 ans, par Sentilly et Luronne, à M. Dugast, tandis que Ger-vaise une jument alezan brûlé de 5 ans par Corn-factor et fille de Lord Randy appartenant à M. C. Mo-reau se classait première de la 2^e division de cette même classe (chevaux de 5 et 6 ans).

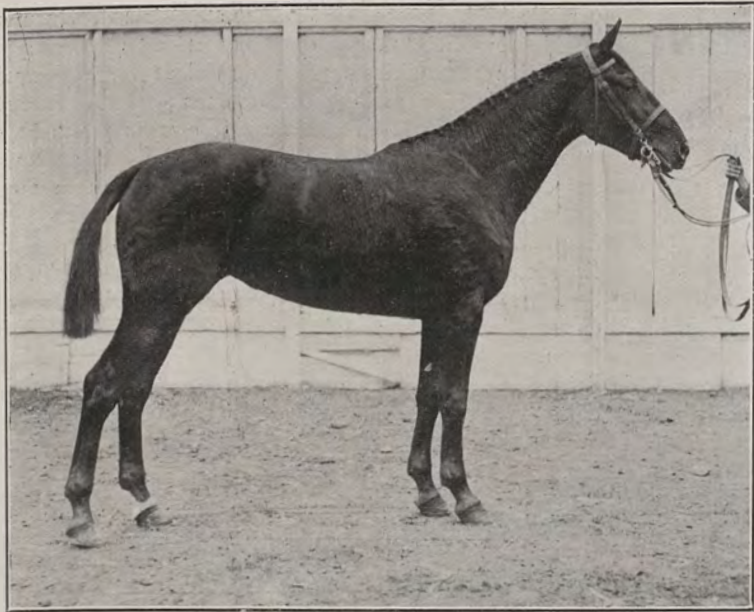
La 1^{re} classe enfin (chevaux attelés seuls de plus de 1 m. 60) voyait triom-pher Hercule, alezan, par



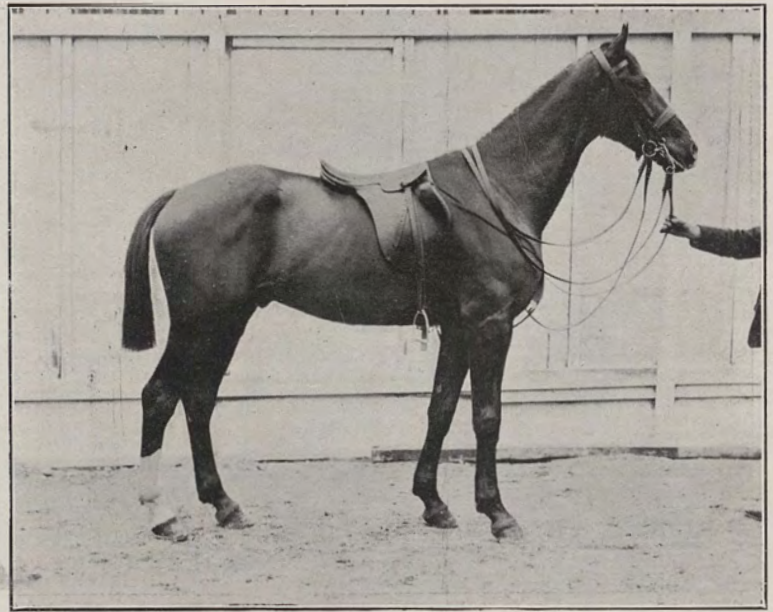
CARABI, CH. AL., 4 A., 1^m54, PAR ROCHEFORT ET SENSATION,
A M. C. MOREAU, 1^{er} PRIX DE LA 3^e CLASSE, 1^{re} D^{on} (ATTELÉ)



FIL D'ACIER, CH. AL., 6 ANS, 1^m54, PAR UTILE II, A M. C. MOREAU,
1^{er} PRIX DE LA 3^e CLASSE, 2^e D^{on} (ATTELÉ)



INDÉPENDANTE, J^e AL., 3 A., 1^m60, PAR CHEFFOIS ET QUINTILLIA
A M. H. GARREAU, 1^{er} PRIX DES POULAINS HONGRES
ET POULICHES DE 3 ANS, PRÉSENTÉS EN MAIN (SELLE)



HÉROS, CH. AL., 4 A., 1^m62, PAR QUINEVILLE ET SARCELLE,
A M. LE COMTE DE CARCARADEC, 1^{er} PRIX DE LA 5^e CLASSE,
1^{re} DIVISION (MONTÉ)

Windle Swell, à M. C. Moreau dans la 1^{re} division (chevaux de 3 à 4 ans) et Frivole, une fille de Umbo au même propriétaire dans la 2^e division (chevaux de 5 et 6 ans).

Dans les classes de selle, la 1^{re} division (chevaux de 3 à 4 ans) de la 5^e classe (aptés à porter un poids inférieur à 95 kilos) se terminait par la victoire de Héros, bel alezan de 4 ans, par Quineville et Sarcelle et appartenant à M. de Carcaradec, tandis que la 1^{re} division (chevaux de 3 à 4 ans) de la 4^e classe (aptés à porter 95 kilos et au-dessus) revenait à Harmonie, jument alezane de 1 m. 65, par Vif-Argent et



LA PRÉSENTATION AU JURY

filles de Recto appartenant à M. J. Sacré.

Sans vouloir récriminer sur le classement du jury, sachant combien est délicate et difficile cette fonction, il nous eut été agréable de voir dans cette dernière classe le cheval Hérodé, à M. Sacré, qui n'a eu qu'un huitième prix, gagner quelques places. Hérodé, 1 m. 58, 4 ans, par Narquois, pur sang, est un cheval très sérieusement établi : belles épaules, beau passage de sangle, poitrine profonde, jarrets bien orientés, fait pour porter à travers pays, très confortablement, n'importe quel poids, trois bonnes allures, plein de bonne volonté, très



FANTAISIE, J^e B. B., 6 A., 1^m60, PAR TOUT ATOUT
ET BELLE AMIE, A M. P. GUILLEROT, 3^e PRIX DE LA 4^e CLASSE,
2^e DON (MONTÉE)



HARMONIE, J^e AL., 4 A., 1^m65, PAR VIF ARGENT ET CARMEN,
A M. J. SACRÉ, 1^{er} PRIX DE LA 4^e CLASSE,
1^{re} DIVISION (MONTÉE)



FILEVITE, MONTÉE PAR M. E. D'HAUSEN, FRANCHISSANT LE TALUS
DANS LE PRIX DES DAMES

coulant au galop. Il est vrai de dire que son propriétaire, voulant trop bien faire, a cru devoir le faire bénéficier de la monte très académique et impeccable d'un de nos premiers écuyers français, qui a trop renfermé le cheval, c'est-à-dire qui l'a monté en cheval d'Ecole, au lieu de le laisser s'étendre librement, ce qui ne se serait pas produit avec la monte, moins savante peut-être, d'un spécialiste de ce genre de présentation, M. Blot, directeur de l'Ecole de dressage et d'équitation de Nantes où Hérodote est en pension.

Hirondelle, à M. Caillaud, n'a également eu qu'un flot, elle méritait mieux à notre avis. Hirondelle, 1 m. 59, 4 ans, *quoique pas dans la nouvelle formule*, fille de Samos demi-sang, est une remarquable jument de selle. Bâtie en force, épaules inclinées, aplombs superbes, jarrets irréprochables. Hirondelle prouve que la Vendée peut produire des modèles supportant facilement la comparaison avec les hunters irlandais.

Ces appréciations ou plutôt remarques personnelles ne sont nullement une critique à l'égard du jury d'autant plus que nous estimons, d'autre part, qu'il a bien jugé en ne décernant pas de 1^{er}, 2^e, 3^e prix dans la 5^e classe, 2^e division (selle), ni de 1^{er} et 2^e prix dans la 4^e classe, 2^e division (selle).

Le Prix Mornay a été décerné à la satisfaction de tous à Gervaise, appartenant à M. Moreau, éleveur marchand à Landivisieau (Finistère). Gervaise avait obtenu le 1^{er} prix, 2^e division, chevaux attelés seuls. M. Moreau a d'ailleurs présenté un lot remarquable de chevaux d'attelage avec lesquels il s'est vu adjuger la plupart des premiers prix.

Dans les épreuves d'obstacles, qui réunissaient une moyenne de cinquante chevaux dans chaque épreuve, les grandes écuries étaient représentées par les jum-

pers de MM. Brown, de Ladoucette, Driard, Horment, de Montergon, etc., qui ont remporté les premières places. Très remarqué les parcours de Galant (*cheval français*), qui s'est classé dans les premiers dans toutes les épreuves et premier du Prix des Dames. Il nous a rarement été donné de voir un cheval aussi régulier dans ses parcours : sur cinq épreuves, ce petit cheval n'a fait qu'un taquet antérieur, au triple de la Coupe, ce qui lui a fait perdre la première place, car il aurait battu au temps Gouga Din, le vainqueur de cette épreuve, monté par M. Brodin, son propriétaire. M. Brodin est, d'ailleurs, un enfant chéri de la victoire, surtout à Nantes, où il s'est fait une spécialité de gagner la Coupe. Les trois fois où il est venu prendre part à ce concours, la Coupe a été le couronnement de ses efforts, et chaque fois avec un cheval différent, Roxane, Don Quichotte, Gouga Din. Nous ne pouvons que féliciter M. Brodin de nous présenter chaque année de nouveaux et beaux chevaux qu'il



LE SAUT DE LA DOUBLE BARRE DANS LE PRIX DES DAMES



LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DANS LE PRIX DE L'ÉLEVAGE

monte avec une énergie remarquable et une science de l'obstacle indiscutable.

Le premier et le quatrième Prix des Ecoles ont été pour Hiatava et Frou Frou, montés par M. Blot, le sympathique directeur de l'Ecole de Dressage et d'Equitation de Nantes, dont les succès pour la préparation et la présentation des chevaux de selle ne se comptent plus. Rappelons que M. Blot a remporté le premier prix dans cette épreuve au Concours de Paris en 1907 et 1908, et les trois premiers prix en 1909.

Les épreuves réservées aux officiers ont donné lieu à des parcours pour la plupart très corrects, tout en regrettant que certains chevaux aient subi une préparation trop hâtive, et, par conséquent, incomplète.

Tambour, monté par le lieutenant Fédary du 28^e rég^t d'artillerie remportait le Prix des Régiments, 1^{re} section, et Article 1^{er}, piloté par le lieutenant Horment, se classait premier dans la 2^e section de cette même épreuve.

Le classique Prix de Circonscription revenait enfin à Céladon, monté par M. de Moulin et le Prix de Clôture était remporté par Luther au capitaine Lefébure.

Comment sont éprouvés nos fusils de chasse

(Fin)

CES canons sont alors polis intérieurement et extérieurement, avec beaucoup de précaution pour le polissage intérieur, car le diamètre intérieur de ce canon, au moment de l'épreuve définitive, ne devra pas excéder de plus de $2/10^e$ de millimètre le calibre poinçonné par l'ouvrier avant la première épreuve. Les chambres sont forcées et prennent la place occupée jusqu'alors par le pas de vis qui retenait la fausse culasse. Les canons, enfin, sont montés sur la bascule.

Mais il peut survenir, au cours de ces travaux, quelque accident susceptible de diminuer la résistance des canons. Il est possible également que le montage du fusil soit mal effectué. L'épreuve des fusils finis va nous renseigner à ce sujet.

Les fusils à éprouver, finis en blanc, sont de nouveau apportés au Banc d'Epreuve. Ils passent dans une première salle où est établi, pour ainsi dire, leur état civil. En premier lieu, le diamètre intérieur des canons est mesuré très exactement à l'aide d'instruments spéciaux et comparé au diamètre poinçonné sur les canons. La bascule est soigneusement examinée, et il est procédé à l'essai des détentes qui, le fusil étant armé, doivent pouvoir supporter un poids de deux kilogrammes attaché à l'extrémité d'un fil de fer dont l'autre extrémité, recourbée en forme de crochet, est posée sur la détente.

C'est là une vérification très importante, car des détentes trop douces présentent un réel danger, le coup de fusil pouvant partir au moindre choc, à la moindre secousse, et causer ainsi des accidents.

Lorsque l'examen du diamètre intérieur, du basculage et des détentes est satisfaisant, le fusil qui va être éprouvé est porté sur un registre avec toutes ses caractéristiques : nature du canon — simple, double ou triple, numéro d'ordre de fabrication de l'arme; calibre, longueur des chambres mesurée avec soin à l'aide de gabarits; longueur des canons; poids des canons — à un gramme près, charge et nature de poudre à employer pour l'épreuve; charge de plomb.

Le fusil muni d'un bulletin indiquant à quelle poudre il doit être éprouvé passe ensuite entre les mains de l'éprouveur.

Celui-ci, installé dans une sorte de long couloir, a près de lui un râtelier où sont alignés les fusils. Sur le

mur est un grand casier, où de nombreuses cartouches, classées par poudre et par calibre, sont à portée de sa main. Elles lui sont four-

nies par un autre employé occupé tout le jour, dans une salle voisine, au chargement de ces cartouches.

L'épreuve des fusils finis a lieu dans une chambre assez semblable à celle où se fait l'épreuve des canons. Au fond de cette chambre, sous une toiture en auvent, est le même amas de sable qui recevra les projectiles, mais la plaque de fonte du banc est remplacée par des chevalets sur lesquels les fusils sont posés et maintenus par des courroies, la crosse appuyée contre un ressort de voiture très souple qui a pour but d'amortir le choc.

En face de chaque chevalet, dans l'épaisseur du mur qui sépare la chambre à feu du couloir, est percée une ouverture fermée à l'aide d'un volet en tôle d'acier qui roule sur deux roues à gorge. Une longue courroie de cuir, formée de deux lanières réunies par un anneau, traverse la muraille et est terminée, du côté du couloir, par une poignée de bois, et, du côté de la chambre à feu, par un crochet de métal.

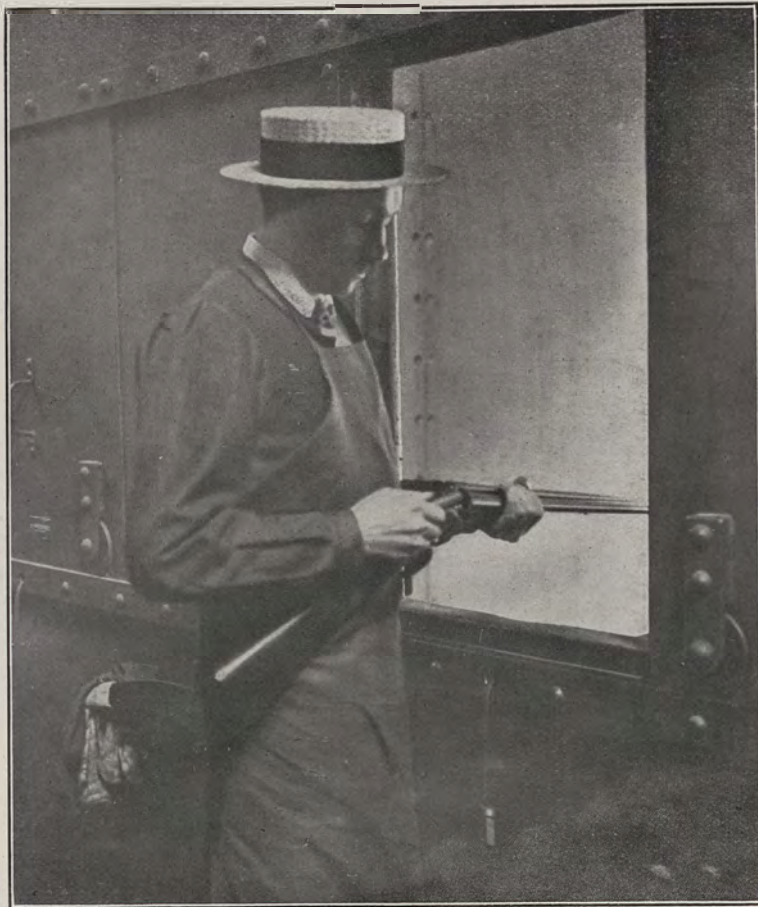
L'ouvrier chargé du tir prend un fusil, consulte le bulletin qu'il porte, et le charge d'après les indications de ce bulletin, en ayant soin de diriger les canons vers l'intérieur de la chambre à feu.

Après l'avoir armé, si le fusil est à chien, il le pose sur le chevalet, passe l'extrémité de la courroie sur la première détente, engage le crochet qui la termine dans l'anneau qui réunit les deux parties de cette courroie, ferme le volet de la main droite, et, de la main gauche, tire sur la courroie, de façon à faire partir le coup.

Il ouvre alors le volet, passe la courroie sur la seconde détente, l'accroche dans l'anneau, referme le volet et fait partir le second coup.

Toutes ces opérations se succèdent avec une extrême rapidité et, on peut le dire sans aucune exagération, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Le nombre des armes à éprouver est si grand, d'ailleurs, que les détonations ébranlent l'air, presque sans arrêt, du matin au soir, tous les jours de travail.

Moins assourdissantes que celles que produit l'épreuve des canons, elles ne laissent pas cependant que d'impressionner désagréablement le tympan. Elles sont, en effet,



CHARGEMENT DU FUSIL AVANT L'ÉPREUVE DE LA CHAMBRE A FEU



M. JAVELLE MAGAND, DIRECTEUR DU BANC D'ÉPREUVE, PROCÉDANT A L'EXAMEN INTÉRIEUR DES CANONS FINIS

plus fortes que les détonations auxquelles on est habitué dans le tir de chasse, car les charges sont calculées, quelle que soit la poudre employée, pour donner des pressions environ une fois et demie plus fortes que les pressions d'un tir normal. On se rend compte, d'après cela, de la sécurité que donnent au chasseur des épreuves aussi sévères.

Le fusil éprouvé est transporté dans une salle où il va être vérifié. Si les canons sont éclatés, si la bascule a cédé, il est mis de côté pour être retourné au fabricant. S'il ne présente, à première vue, aucune détérioration, il est démonté, nettoyé à fond, intérieurement et extérieurement, et examiné avec le plus grand soin, dans toutes ses parties, par des ouvriers experts qui ont tôt fait de trouver le défaut de la cuirasse.

Le plus souvent, il faut se hâter de le dire, car cela est à l'honneur de l'armurerie stéphanoise, le fusil est sorti indemne de cette redoutable épreuve. Il reçoit alors le poinçon d'épreuve des fusils finis : pour les poudres noires, un F surmonté d'une couronne, et pour les poudres pyroxylées (suivant la poudre à laquelle il a été éprouvé), les lettres PJ, PR, PM, PT, PS, surmontées également d'une couronne.

En principe, on ne doit employer, dans chaque fusil, que la poudre avec laquelle il a été éprouvé. Cependant, on peut utiliser sans inconvénient, dans les fusils éprouvés à la poudre S, toutes les autres poudres françaises employées à charge normale, car la poudre S, la plus violente de nos poudres, dégage de terribles pressions et le fusil qui a pu les supporter résiste à toutes les autres. Dans les fusils éprouvés à la poudre T, très violente également, peuvent être employées, en dehors de cette poudre T, toutes les autres poudres françaises, à l'exception de la S. Par contre, les fusils éprouvés aux poudres J, R, M, ne peuvent utiliser sans inconvénient que les poudres auxquelles elles ont été éprouvées, ainsi que la poudre noire.

Ne croyez pas d'ailleurs que votre arme, parce qu'elle a pu résister à une épreuve très dure, avec des charges plus fortes que les charges normales, puisse supporter sans danger, dans la pratique de la chasse

ces charges excessives. Il y aurait, au contraire, folie de votre part à les employer. A l'ouverture notamment, alors que le soleil est encore chaud, que les canons, presque tous bronzés aujourd'hui, absorbent les rayons solaires et s'échauffent considérablement, ce serait inévitablement courir à une catastrophe que de dépasser les charges indiquées sur les boîtes de poudre.

Il est prudent également, tout en sertissant soigneusement les cartouches, afin d'éviter le dessertissage qui a tendance à se produire au départ de chaque cartouche tirée dans le canon voisin, de ne pas exagérer ce sertissage, ce qui aurait pour résultat d'augmenter considérablement les pressions.

Moyennant ces précautions, vous pouvez, en toute sûreté, employer pour le tir normal les armes revêtues, sur la bascule et sur chaque canon, des poin-

çons officiels d'épreuve. Un certificat officiel, portant le cachet du Directeur du Banc d'Épreuve, et sur lequel sont inscrites toutes les caractéristiques du fusil éprouvé, est remis au Fabricant en même temps que le fusil et accompagne généralement celui-ci lorsqu'il est expédié à l'acheteur.

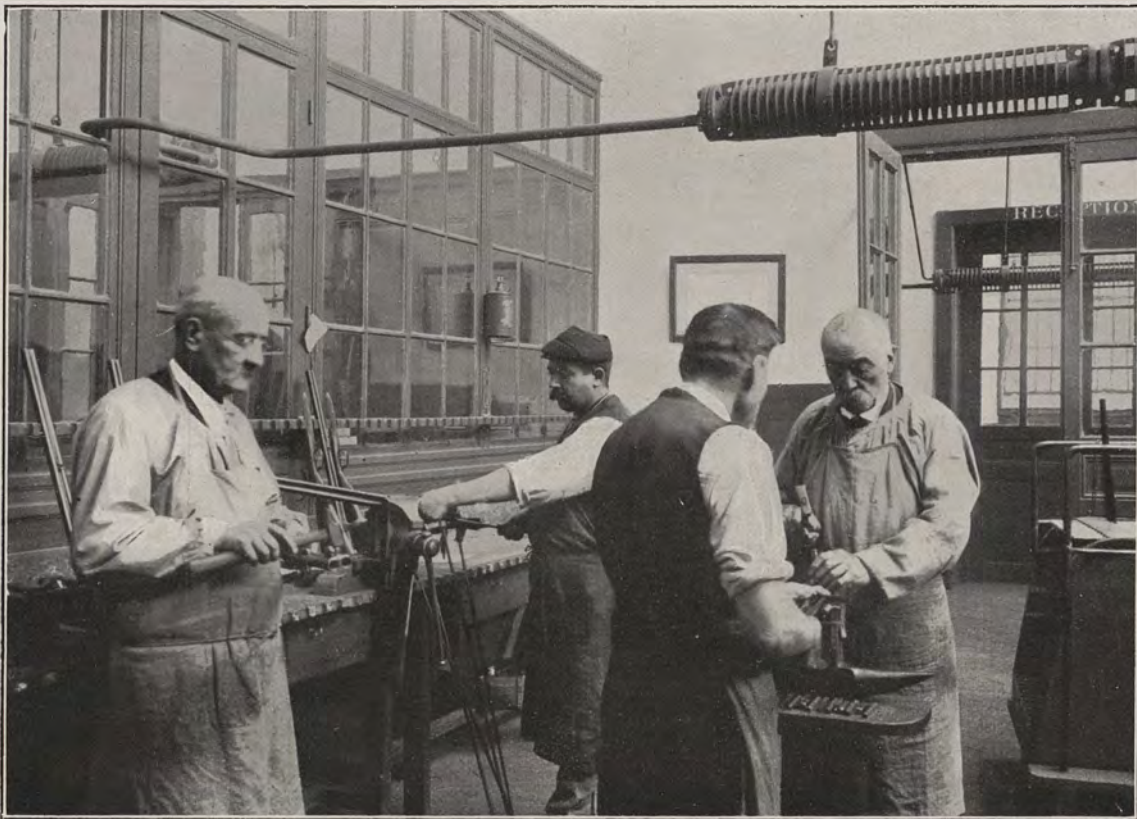
Dans aucun pays, les épreuves officielles subies par les fusils de chasse ne sont aussi sévères que celles qu'ils ont à supporter à Saint-Etienne. On s'explique mal, par conséquent, pourquoi certains chasseurs vont acheter à l'étranger des armes que nos arquebusiers leur fourniraient, dans de meilleures conditions, avec des garanties au moins aussi sérieuses.

Les armes éprouvées peuvent d'ailleurs, au Banc d'épreuve même, être essayées au triple point de vue du groupement, de la portée et de la pénétration. A cet effet, deux stands sont à la disposition des intéressés.

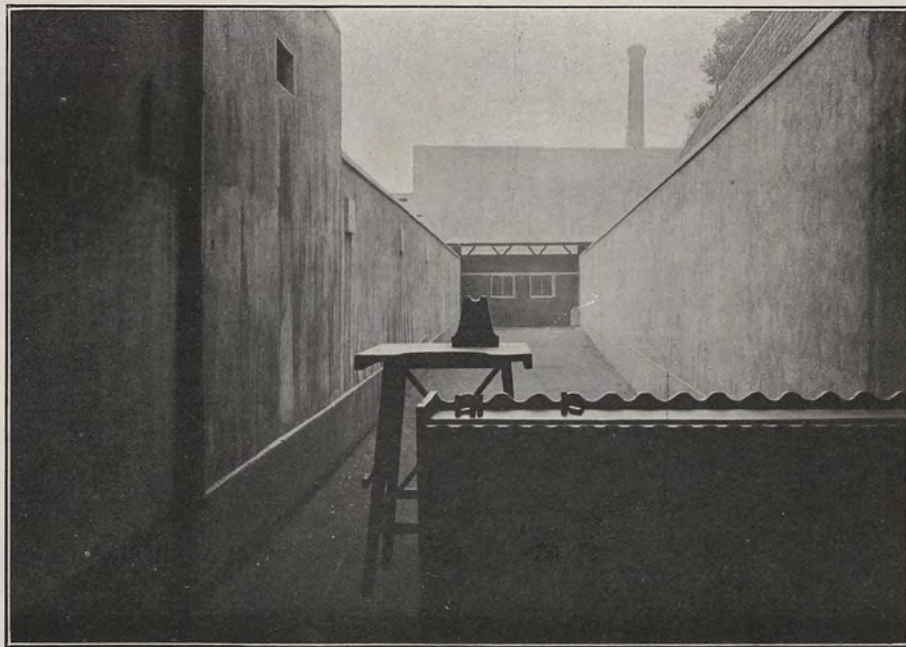
Cet établissement, où tous les perfectionnements ont été réunis, offre donc un ensemble bien complet, et il est digne à tous points

de vue de la grande industrie de l'armurerie Stéphanaise, dont les produits sont connus et estimés dans le monde entier, et dont l'éloge n'est plus à faire.

GEORGES LANORVILLE.



NETTOYAGE ET POINÇONNAGE DES FUSILS FINIS



UN DES STANDS POUR L'ESSAI DES ARMES

AVIATION

A TRAVERS LES AIRS

A PEINE les beaux jours viennent-ils de faire leur réapparition, à peine l'hiver est-il terminé, que déjà l'aviation vient de compter de nouveaux succès et de nouveaux triomphes.

Les voyages à travers l'espace se multiplient et les fantastiques exploits que l'on se plaisait encore à signaler la saison dernière comme irréalisables, sont aisément effectués par les nouveaux conquérants de l'atmosphère.

Les premiers rayons de soleil du printemps ont fait sortir les appareils de leurs hangars, les pilotes se sont vaillamment élancés dans la voie des airs et ont réussi, dès ce premier tiers de l'année 1911, toute une série d'exploits qui laissent bien loin derrière les performances réussies antérieurement par nos aviateurs.

Après le merveilleux raid Paris-Pau, réussi de main de maître par le capitaine Bellanger, après les voyages journaliers accomplis de ville à ville par les pilotes actuellement en villégiature dans le Midi, nous devons enregistrer une performance plus sensationnelle encore, un exploit longtemps considéré comme irréalisable, la conquête du Prix Michelin.

Cette épreuve, dotée d'un prix de 100.000 francs, avait déjà tenté de nombreux pilotes, dont les essais infructueux semblaient donner raison aux pessimistes. Les conditions en étaient particulièrement sévères; il s'agissait de couvrir le voyage Paris-Clermont-Ferrand, puis d'atterrir au sommet du Puy-de-Dôme, et ce, en moins de six heures.

Prenant son vol de Buc, le 7 mars dernier, sur son biplan, en compagnie de M. Senouque comme passager, l'aviateur Eugène Renaux réussissait pleinement dans sa tentative, et reprenait terre au sommet du Puy-de-Dôme, ayant effectué le parcours en 5 heures 10 minutes 17 secondes.

De telles per-

formances dispensent de longs commentaires et stupéfient même les plus sceptiques. L'aviation a maintenant définitivement conquis l'atmosphère, et les récents exploits accomplis un peu partout, joints à la conquête de ce fameux Prix Michelin, confirment cette affirmation.

L'aviateur Bague, en effet, parcourt seul et sans convoyeur plus de 200 kilomètres au-dessus de la mer, quittant Nice pour atterrir dans l'île italienne de Trigona.

Nieuport vole avec deux passagers à une vitesse de 103 kilomètres à l'heure durant 110 kilomètres, couverts en 1 h. 4 m. 58 s. 1/5.

Busson, enfin, sur son monoplan Deperdussin qui, décidément, collectionne les succès, enlève quatre passagers et accomplit 50 kilomètres en 31 minutes 23 secondes 1/5, soit près de 100 de moyenne.

Ce véritable bouquet de performances sensationnelles augure de splendide façon la saison 1911.

De plus en plus fort! telle semble être la devise de tous nos nombreux hommes oiseaux.

Les montagnes et les mers sont conquises. Le vent, la tempête même sont vaincus par l'aéroplane qui, à des vitesses vertigineuses, se joue des plus grandes difficultés.

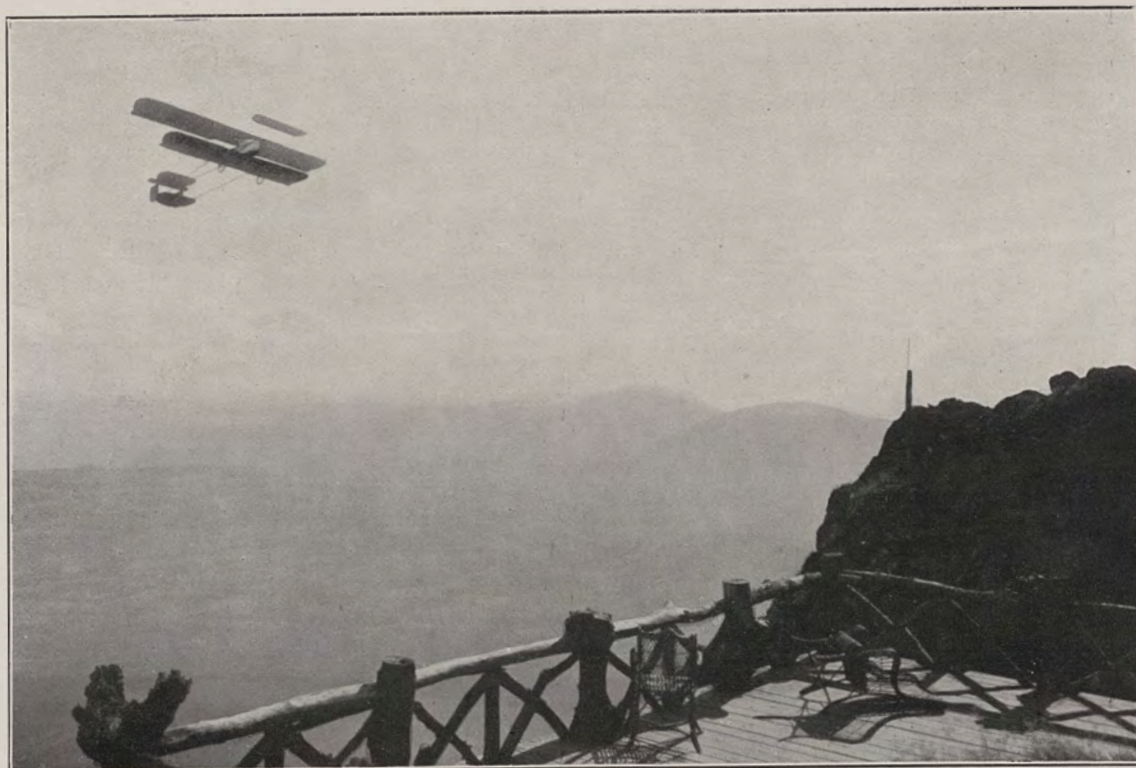
Tous ces merveilleux prix que l'on se plaisait à croire comme irréalisables, tous ces raids et ces voyages qui, il y a un an à peine, semblaient impossibles, sont depuis longtemps remportés par nos hommes oiseaux.

Après la Traversée de la Manche, après la Traversée des Alpes, après Londres-Manchester et tant de voyages fameux, après le Circuit du *Matin*, après la conquête du Prix Michelin, voici que l'on annonce la Traversée de la Méditerranée, de France en Algérie.

La série d'exploits que nous venons d'applaudir doit nous convaincre de la possibilité d'une telle entreprise. G. D.



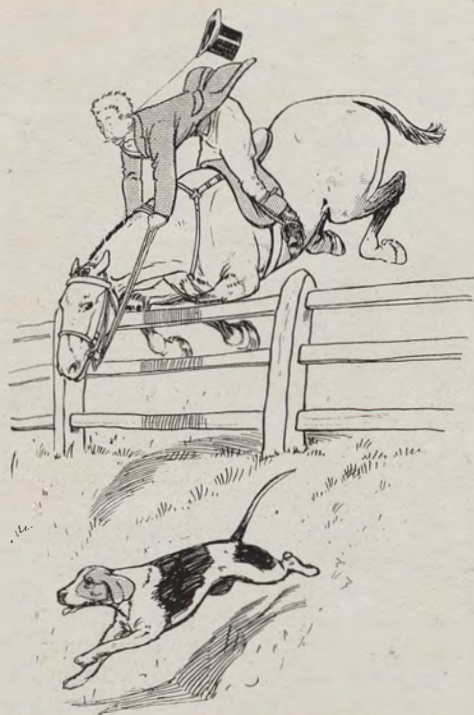
LES AVIATEURS RENAUX ET SENOUQUE AVANT LEUR DÉPART DE BUC



LE BIPLAN DE RENAUX ARRIVANT AU TERME DE SON VOYAGE ET SURPLOMBANT LA TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE DU PUY-DE-DÔME

JOURNAL D'UN PANNÉ

par Jean DENAY (Suite)



Dessins de Harry Elliot.

EN ARRIVANT SUR UNE GROSSE BARRE FINE,
MA JUMENT FAIT PANACHE

PENDANT trois jours, je suis entre le zist et le zest et on parle, paraît-il, de me trépaner ; le quatrième jour j'ouvre un œil et cet œil trouve au bout de son rayon visuel Mlle Ayrault qui me veille. Je lui dis :

— Bonjour, Made-moiselle.

Je ne sais si les parents et amis de Lazare furent ébaubis en le voyant soudain déambuler après son séjour prolongé dans le royaume des morts, mais je puis me flatter

d'avoir, aussi bien que lui, produit mon petit effet.

Mlle Ayrault se lève brusquement, se précipite vers la porte et je l'entends courir dans le corridor en criant : « Il a parlé. »

Comme je ne me souviens de rien, je fais des efforts de mémoire quand je vois entrer sur la pointe des pieds un petit bonhomme tout rond et ventripotent, rouge brique de peau, avec des cheveux et des favoris très blancs, qui me donne l'impression d'une cerise dans de la ouate.

C'est le médecin, l'excellent Dr Carpault, qui m'a soigné avec un admirable dévouement, ne me quittant pas. Mlle Ayrault le suit, très pâle, ses grands yeux noirs comme enfiévrés et cerclés d'un trait de bistre.

— Pas un mot, dit-il, arrêtant une question sur mes lèvres. Il me met au courant de l'accident qui faillit me faire passer de vie à trépas et m'explique la présence de Mlle Ayrault.

« Je ne veux pas d'autre garde-malade qu'elle », dit-il.

Il enlève les bandages qui m'entourent la tête, et d'un air satisfait :



LE CHEVAL DE CHARMOND ME MET LE PIED SUR LA TÊTE



ON ARRIVE ET ON ME CROIT MORT

pourris, elle a su s'entourer d'une triple cuirasse d'indifférence qu'elle veut bien déposer quand elle s'entretient avec moi.

J'ai mal dirigé ma vie, le bonheur est là tout près, mais passe sans que j'aie le droit de faire un geste pour le retenir.

Puis-je unir ma misère à la pauvreté de cette jeune fille ? Non, quand bien même elle y consentirait, ce qui est peu probable ; je ne dois pas y penser.

Implacable, mon passé vient à moi, vêtu d'un suaire, avec un peu de cendres dans la main, tout ce qui reste de ma vie écoulée — et perdue.

L'avenir ? je n'y crois plus.

Que me reste-t-il ? rien.

C'est la douloureuse, l'éternelle et fatale douloureuse qu'on doit tôt ou tard solder !

Bienheureux les croyants comme toi, vieux Jacques, souffrir sans consolation c'est bien dur.

21 Novembre.

La Faculté, j'entends l'excellent docteur Carpault, me permet de descendre déjeuner ; dans trois jours j'aurai repris ma vie habituelle.

Au moment où nous passons à table, on apporte le courrier. Frappeuil, habituellement calme, brandit une lettre ouverte avec tous les signes de la plus extrême jubilation.

— Celle-là est raide. Devinez qui m'annonce son mariage, devinez un peu, je vous le donne en mille, c'est impayable, inouï !

— Comment veux-tu que nous sachions ?

— Moisy, oui, mes enfants, Moisy épouse Mme Tragson.

Léger moment de stupeur, puis éclat de rire général, tout le monde parle à la fois :

— On le couvrira de fleurs d'oranger.

— Plutôt de feuilles de houx, ça donne une idée plus juste de son caractère.

— S'ils ont des enfants à eux deux, je n'en retiens pas.

— Enfin, dit Mme de Frappeuil, pourquoi ce mariage ?

— Je crois savoir, dit Cherchepuy, mais je ne voudrais pas être mauvaise langue.

— Allez donc.

— Voilà, Moisy, je le sais pertinemment, a fortement croqué.

— Dame, avec une bobine comme la sienne, ça ne doit pas être à l'œil.

— Il travaille vigoureusement à la Bourse pour vivre confortablement des revenus de son petit capital ; or il a bu l'autre jour un fort bouillon sur les mines d'or, j'en suis sûr, nous avons le même agent de change, et je crois qu'en fait de capital...

— Il se rembourse sur celui de la mère Tragson, interrompt Frappeuil ; c'est donc pour cela qu'il entourait cette vieille ruine de soins d'archéologue.

— Evidemment, dit Lafriche, du reste ça n'est pas si bête, elle est riche comme un puits Mme Tragson.

— C'est égal, un peu faisandée, enfin c'est le pain de ses vieux jours !

— Le viatique d'un vieux marcheur !

— Et les trois défunts qui viendront le tirer par les pieds.

— Les trois défunts, ils doivent se tordre là-haut chez le Père Eternel.

En somme la « fin de Moisy » est généralement approuvée. Qu'il

Ont-ils tort tous ces gens pressés de vivre ? Leur appréciation, qui hier encore ne me révoltait pas, bien qu'elle ne fût pas la mienne, n'est-elle pas juste ? Que vaut la vie sans argent ? J'en sais quelque chose.

L'idée de devoir n'est-elle pas chez moi exagérée, mon point d'honneur n'est-il pas faux ? Pourquoi n'ai-je pas l'élasticité de conscience



UN PETIT BONHOMME TOUT ROND ET VENTRIPOTENT
ENTRE DANS MA CHAMBRE

de ceux qui m'entourent et dont la conduite, pourvu qu'ils réussissent et n'aient pas été condamnés par les tribunaux, est généralement approuvée ?

Enfin, espérons que les douleurs ont leurs compensations ici-bas et que les larmes amères qu'on a pleurées comptent plus tard dans les souvenirs les plus doux. *Beati qui lugent.*

Malheureusement je ne puis pleurer et je sais trop ce que vaut la vie par moi jusqu'ici menée pour y rentrer au prix d'une sorfature.

Et puis le pourrais-je ? Il faut bien me l'avouer. Mlle Ayrault tient en mon cœur une place trop grande pour qu'un autre puisse jamais s'y installer, même momentanément.

Et je me croyais un homme fort. Pauvre humanité, tu n'es qu'une réunion de gosses !
(A suivre).

Au Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Le Tir au Pigeon de Monte-Carlo est aussi florissant qu'au début de la saison et l'animation qui y règne va s'accroître encore à l'occasion du Grand Prix du Littoral (handicap) qui doit être tiré le 20 de ce mois. Pour ce prix, 20.000 francs seront à partager entre grands et même petits fusils, le handicap étant là pour égaliser les chances. Aussi, l'armée des tireurs s'est-elle déjà augmentée des Lords Inès Ker, Falconer, Nunburnholme ; des Comtes Draskowich, de Méran, de Limburg-Stirum, Van der Vliet, Comte de Levignen, Van Langheendonck de Paris, Prince de Caraman-Chimay, Comte G. de Montesquiou, M. Périgot, M. Nivière, etc., etc.

Le ring et les tribunes des spectateurs forment en ce moment un véritable salon en plein air. Les familles des tireurs y sont comme chez elles, et le bruit des coups de fusils ne coupe que fort peu les conversations animées qui s'y tiennent.

Les dernières épreuves de tir au pigeon de la saison Monégasque qui se terminera avant l'annuel Meeting de Canots Automobiles qui aura lieu en avril prochain semblent devoir remporter tout autant de succès que les grandes journées classiques dont nous avons donné ici-même le compte-rendu.



ÉPOUSER UNE FEMME LAIDE LORSQU'ON HABITE LA CAMPAGNE
C'EST BIEN EMBÊTANT

épouse un immonde paquet, cela personne ne le nie ; mais elle est riche, mon cher ! Voilà le grand mot lâché.

Epouser une femme laide, me disait l'autre jour un de mes amis, ça n'a aucune importance quand on habite Paris la plus grande partie de l'année, mais à la campagne, c'est bien embêtant.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Notre marché attend l'orientation définitive du nouveau Cabinet, la déclaration ministérielle ayant été ce que sont les déclarations ministérielles : un programme de surface.

La vraie ligne de conduite du Gouvernement est attendue avec anxiété par tout ce qui touche aux affaires, par le capital dirigeant, par les forces vives du pays, aussi bien que par les rentiers et les porteurs d'actions de Chemins de fer.

Du côté où penchera la balance ministérielle surgira, en effet, une politique d'apaisement et de confiance, ou un régime de tracasserie et d'inquisition; un impôt sur le revenu acceptable, une entente avec les Compagnies de Chemins de fer, ou une série de dispositions hostiles à tous égards.

La question se pose donc des plus graves, de là l'indécision de notre place et particulièrement de la rente. Et la situation restera telle, le malaise ne prendra fin que devant un programme nettement défini, comportant des solutions nettes, précises et durables aux graves questions à l'ordre du jour.

**

Actuellement, la tendance est lourde, nos boursiers sont hésitants sous l'influence des nouvelles du dehors. Le Maroc nous réserve quelque tablature, le Conseil des Ministres a décidé en effet l'envoi à Casablanca de deux bataillons et de deux sections d'artillerie de montagne pour assurer l'exécution des mesures d'ordre et de police nécessaires. Des instructions précises seront données en ce sens au général Moinier, commandant le corps d'occupation.

D'autre part, il a été pris acte des engagements de Moulaï-Hafid de procéder lui-même au châtiment des auteurs de l'attentat du 14 janvier. Enfin le Conseil a approuvé le projet d'accord financier préparé avec le gouvernement Chérifien, ayant pour but de permettre au Makhzen de se procurer les ressources nécessaires à l'organisation d'une force militaire marocaine destinée à maintenir l'autorité du Sultan dans les tribus, et à l'exécution des travaux économiques du pays.

Au Mexique, et à propos de la mobilisation américaine, ou est loin d'être d'accord sur les causes ou l'objet de l'envoi de troupes sur les frontières mexicaines. Toutes les conjectures auxquelles une grande partie de la presse anglo-américaine s'est livrée à ce sujet, sont considérées ici comme des efforts d'imagination pure. L'opinion générale serait assez la suivante : les mobilisations américaines n'auraient d'autre but que d'assurer d'une manière plus complète la neu-

tralité de la longue frontière franchie couramment par les rebelles mexicains. Renforcés par les aventuriers des Etats-Unis, ils reviennent dans leur pays et reprennent la lutte contre les troupes du Gouvernement régulier; ce serait donc le Président Porfirio Diaz qui aurait demandé lui-même à Washington l'action armée des troupes des Etats-Unis.

Quoiqu'il en soit, les valeurs mexicaines ont naturellement perdu pas mal de points. Au compartiment des mines d'or, la situation du marché n'est pas très brillante. Non seulement c'est la clientèle de notre place qui cherche à se dégager, mais à ses réalisations viennent se joindre les offres des bourses étrangères, notamment celles des marchés allemands.

En résumé, et sauf pour nos Chemins de Fer et pour quelques industrielles russes, la tendance est nettement lourde.

**

Notre 3 % ferme clôture à 97.50.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit sont lourds. La Banque de Paris à 1800, le Comptoir à 915, le Lyonnais à 1497, la Générale à 780, le Crédit Mobilier à 693 et l'Union Parisienne à 1142.

Nos Chemins de fer calmes : l'Est à 897, le Lyon à 1162.50, le Midi à 1025, le Nord à 1526, l'Orléans à 1260, l'Ouest à 946.

Les Chemins étrangers : les Andalous à 263, le Nord de l'Espagne à 397, Saragosse à 414.

Les valeurs de traction sont faibles : le Métro cote 654, le Nord-Sud 331, les Omnibus 675, les Voitures à Paris 233.

Les valeurs d'Electricité sont délaissées : la Thomson cote 343, la Société d'Electricité de Paris 565, les Câbles télégraphiques 177, le Secteur Edison 1181.

Le Suez 5450.

Les Fonds d'Etats Etrangers toujours calmes pour la plupart.

Le Consolidé Anglais cote 81.50, le Brésil 4 % 1910 449, l'Extérieure 98.30, le Japon 1910 96.10, le Roumain 4 % 1910 93.50, le Russe 4 % Consolidé 1901 95.50, le 3 % 1891 83, le 5 % 1906 105.80 et le 4 1/2 % 1909 101.20, le Serbe 5 % 1902 atteint le cours de 504.5 le Turc Unifié cote 94.50.

Le Rio Tinto 1719, El Boleo 775, la Tharsis 141, le Cape Copper 167.50.

Les mines d'or restent faibles : la Rand Mines cote 196, la Robinson Gold 224, la Goldfields 140.

Parmi les valeurs territoriales, la Chartered fait 43, Zambèze 18, East Rand 120, Mozambique 28.

Les mines diamantifères subissent la dépression

générale aux valeurs sud-africaines : De Beers 445, Jagersfontein 210.

Le Platine est très ferme à 780.

Les valeurs de caoutchouc sont stationnaires : la Financière à 339, l'Eastern à 72, le Malacca 235.

La Shansi cote 53.50.

Les valeurs pétrolières sans marché : Apostolake 90, Spies Pétroleum 44, Maikop Spies 20.

A Lille, nos grands charbonnages sont fermes : Anzin cote 8440, Courrières 3500, Lens 1242, Ostricourt 3210, Bruay 1236.

A Bruxelles, la bourse n'est pas très animée : Fontaine-Lévêque cote 3505, Noel-Sart 3801, Sacré-Madame 5300, Trieu-Kaisin 1306, Monceau-Fontaine 8825, Houillères unies 574.

Le Froid industriel 100.

**

BINGHAM CENTRAL RAILWAY

Les obligations 6 % du Bingham Central Railway sont l'objet de bons échanges à 492/493 à la Bourse de Paris.

On sait que la région de Bingham est l'une des plus richement minéralisées de l'Etat de l'Utah et même des Etats-Unis de l'Amérique. Pressees les unes contre les autres, dans un espace restreint et dans un pays très accidenté, de nombreuses mines, universellement connues, comme l'Utah Copper, la Boston Consolidated, la Ohio Copper, etc., y extraient des quantités considérables de minerai de cuivre qu'elles doivent faire transporter aux fonderies du Lac Salé. Si l'on considère que le tonnage du minerai de cuivre reconnu dans les différentes mines de cette région est évalué à plus de 200 millions de tonnes, et que, d'autre part, la capacité de transport du Bingham Central Railway est de 20.000 tonnes par jour, on voit que l'exploitation de celui-ci est assurée pour longtemps.

Le coupon n° 6 des obligations 1^{re} hypothèque Bingham Central Railway sera détaché le 1^{er} avril prochain. Le montant de ce coupon semestriel est de 3 dollars brut, soit environ fr. 14.25 net par obligation, ce qui constitue un rendement très avantageux.

Nous rappelons à nos lecteurs que ces obligations du nominal de 100 dollars sont remboursables à partir de 1912 à 105 dollars, soit fr. 540.75.

Au cours actuel, à l'approche du coupon, ces obligations ne peuvent manquer de retenir l'attention et nous recommandons particulièrement l'achat de ce titre dont les garanties sont bien connues et en font un placement de premier ordre.

PIERRE RIVIÈRE.

PETITES ANNONCES

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Pressé. Jument irlandaise, près du sang, très membre, 1^{re} 63, prend 6 ans, puissante sauteuse, remarquable sur gros obstacles, saine et nette. — Hongre bai, pur sang, 6 ans, a chassé en Angleterre la saison dernière; très vite derrière les chiens, sauteur de tout premier ordre, sous 75 kilos. — Les chevaux sont visibles 12, rue de la Ferme, Neuilly. — Pour renseignements, écrire à M. Léon Corbin, 4, avenue de Péterhoff. 752

Framboise, 11 ans, type véritable Irlandaise, très osseuse, beaucoup de membre,

saine et nette sauf mollettes boulet postérieur, s'attelle, jument chasse merveilleuse, beaucoup de type. 550 fr. — Lefondré, Hôtel de Bretagne, Pontorson. 753

Jument truitée, 9 ans, 1^{re} 58, nette, vite, sage, attelée américaine ou coupé, agréable montée, 950 fr. Photo. — G. d'Ilhiers, 33, rue Chanzy, Orléans. 754

Hongre bai, 7 ans, 1^{re} 60, bâti en force, se monte et s'attelle, capable de faire rallyes, peut porter et trainer gros poids. A vendre, toutes garanties. Prix modéré. — Léon Dispa, 31, rue de l'Ommelet, Roubaix. 755

Marly, né en 1904, par War-Dance et Melton-Queen, gagnant de 90.000 fr., approuvé et primé par l'Administration des Haras, fera la monte en 1911, au Moulin de Luzarches, à raison de : 50 fr. les juments p. s.; 20 fr. les juments de 1/2 s.; plus 5 fr. pour l'écurie. Les dix premières juments de 1/2 s. inscrites bénéficieront de sa saillie gratuite. Grand et très fort cheval, "Marly" est tout à fait le type de l'étalon de croisement. — S'adresser à M. de Saint-André, au Moulin de Luzarches (Seine-et-Oise). Téléphone : 14, Luzarches. 751

Fox-terriers, poil dur et ras, très hautes origines, à céder prix modérés, excès nombre. — Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 756

Vaches bretonnes tuberculées, bidets bretons. — Bot, vétérinaire, Pontivy. 712

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis Minerva!

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.

Songez donc :

Souplesse approchant celle de la vapeur; Consommation réduite de 30 %; Rendement augmenté de 25 %; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-



mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du Sport Universel Illustré qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

ED. PINAUD

18, PLACE VENDÔME
PARIS

GENETOR PARFUM
ULTRA-PERSISTANT

VIOLETTE
PARFUM
BRISE
FRAÛMÉE

LA CORRIDA

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris

P. MONOD, directeur.

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES À CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS
50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies